



## Année scolaire 2018/2019

# Enseignement d'exploration d'arts visuels

### OBJECTIFS

Les arts visuels comprennent le **Cinéma**, les **Arts Plastiques** (le dessin, la peinture, la sculpture et les nouveaux médias) et la **Photographie** dans leurs diverses réalités (technique, économique et artistique).

Ils ont pour objectifs de :

- Transmettre une culture de l'image.
- Sensibiliser au monde de l'audio-visuel.
- Favoriser une curiosité vis à vis des métiers de la médiation culturelle, de la création artistique et de la communication visuelle.

### CONTENUS ET MODALITES DE COURS

Les élèves sont amenés à :

- Mettre en œuvre un travail d'investigation autour de la sphère professionnelle des métiers liés aux arts visuels, à effectuer des recherches autour d'un métier, d'une activité, d'un secteur pour la constitution d'un dossier restituant ce travail d'investigation
- Développer des compétences critiques et pratiques par le biais de différents projets

### HORAIRE HEBDOMADAIRE

1h30 par semaine

### PROFIL ATTENDU DES ELEVES

- Une curiosité pour les disciplines artistiques.
- Une capacité à travailler au sein d'une équipe de manière responsable.
- Une capacité à concevoir et à mener à bien un projet.